

L'innovation pédagogique au service de la créativité des élèves : cinq conditions...

Jean-Michel Zakhartchouk, enseignant membre de la rédaction des *Cahiers pédagogiques*

On a souvent évoqué le droit d'innover à l'école, de sortir d'un cadre trop contraignant, de contester des manières d'enseigner qui ont fait la preuve... de leur inefficacité. Mais si on parlait de manière peut-être plus provocatrice du « devoir d'innover » ? Sans l'innovation en pédagogie, l'école se décale de plus en plus d'avec le monde réel en mutation et l'enseignement devient routine reproductrice ; rien de bien enthousiasmant. Quoi de plus consternants que ces appels au bon sens et du « on a toujours fait comme ça » ! Certes, si on veut dépasser les logiques binaires du « ou bien...ou bien », il est vrai que l'école a aussi une mission *conservatrice* : transmission du patrimoine culturel au sens large, résistance aux modes et conformismes nouveaux, intégration de la « tradition » tout en n'oubliant pas que celle-ci est aussi fille de l'innovation comme le rappelait dans un colloque récent Jean Houssaye¹. Après tout, la dictée, le travail sur des extraits littéraires ont été des innovations à un moment d'une histoire éducative si mal connue...

Toute innovation cependant ne stimule pas la créativité. Et encore moins celle des élèves. On peut aussi innover, changer pour que « rien ne change » selon la célèbre formule du *Guépard*. Quelles peuvent être alors les **conditions** qui font que des pratiques innovantes vont permettre un développement de cette créativité dont on s'accorde à dire qu'elle n'est pas assez développée dans notre système ? Nous en citerons cinq, sans être bien sûr exhaustif :

- On ne peut développer la créativité des élèves sans au préalable ou au moins en même temps **développer celle des enseignants**. Faire du théâtre, participer à des ateliers d'écriture ou de pratique scientifique est souvent indispensable si on veut mettre tout cela en place dans sa classe. Condition plutôt nécessaire mais pas du tout suffisante cependant, car ces pratiques entre adultes doivent ensuite trouver un mode de transfert avec les élèves. Mais quelle est la place dans la formation d'activités créatives ? Comptent-elles vraiment dans le processus de certification ?
- La créativité, c'est moins que jamais du n'importe quoi, le libre cours spontané de l'imagination, qui d'ailleurs ne profiteraient qu'à quelques-uns. Lé encore, il faut échapper à la logique binaire entre respect des règles et écart par rapport à celles-ci au profit d'un va-et-vient, sans préalables entre ces deux dimensions. Et c'est sans doute une lecture qu'il faut faire du socle commun : former les élèves à la fois à se conformer (à des règles, des contraintes, des modèles, à un cadre préétabli) et à **inventer ou réinventer**, à jouer avec les règles ou les bousculer comme ce génial sauteur en hauteur américain qui sautait en dorsale et inaugurerait ce qui serait désormais la tradition (le « fosbury flop »)
- Encourager la créativité c'est aussi permettre **la prise de risque**. Un système d'évaluation rigide et orienté vers la conformité aux normes va dans le sens contraire. Ne vaut-il mieux

¹ Colloque CRAP-FESPI-Education et devenir, Paris, mars 2017, Actes à venir

pas « assurer », se disent les élèves ? La créativité a besoin de ce fameux climat « bienveillant » dont on parle beaucoup, mais pas toujours très bien : droit de se tromper, de tâtonner, d'errer. Il faut donner une grande importance aux carnets de recherches, aux brouillons, et offrir plus souvent la possibilité de « recommencer. » Car alors on peut demander beaucoup, être vraiment exigeant.

- On fait parfois le reproche aux pratiques innovantes de renforcer les inégalités. Ce serait des pédagogies pour classes moyennes qui dérouteraient les classes populaires qui seraient demandeuses d'une pédagogie très classique qu'on affuble aujourd'hui d'un label de « pédagogie explicite » qui ne veut pas dire grand-chose. Ces reproches ne sont plus justifiés dès lors qu'on est vigilants en maniant une dialectique entre déstabiliser et rassurer, dès lors qu'on prend la peine d'expliquer pourquoi on développe telle ou telle pratique (pas tant au début que lors de **retours réflexifs**). La créativité doit absolument être interrogée, avoir du sens autre que récréatif et divertissant et il faut montrer aux familles en quoi elle est un vecteur de réussite dans la vie au XXIème siècle.
- Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la créativité à l'école est elle-même au service des apprentissages et non une fin en soi. Au service pourrait-on dire de la construction de compétences. Même si elle peut « déborder » puisque, par définition, la créativité n'aime pas forcément « être au service »

A lire : Cahiers pédagogiques « apprendre au XXIème siècle », n°500, octobre 2012

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/No-500-Apprendre-au-XXIe-siecle>